

Objet : Projet 100% Presqu'île 2020-2026

Monsieur le Président

En réponse à votre courrier du 18 janvier 2020, mon équipe et moi-même avons le plaisir de vous présenter nos principales propositions relatives aux 5 thèmes formulés par vos soins

URBANISME :

Nos priorités : conserver la ville sous la forêt et construire des logements pour les enfants du pays.

Maintenir la ville sous la forêt et construire des logements pour les enfants du pays

- Construction de nouveaux logements locatifs à vocation sociale en centre-bourg dans les dents creuses, en conservant le foncier communal, avec une priorité aux enfants du pays, une exigence de qualité architecturale et paysagère, et la mixité des logements et des usages.
- Programme de logement en accession à la propriété pour les enfants du pays.
- Poursuite des acquisitions foncières sur l'ensemble de la commune, dans les zones déjà urbanisées.
- Actualisation des droits à construire de manière ciblée et concertée à l'occasion de la révision du PLU.
- Construction de logements pour les saisonniers.

Préserver la qualité et l'authenticité de nos paysages

- Conception de tout projet d'aménagement et de voirie en associant systématiquement environnement, intégration paysagère et faisabilité technique.
- Maintien de l'arrêté contre l'abattage des arbres et déploiement de la charte paysagère.
- Stop au goudron : lutte contre l'artificialisation des sols, plantations dans les centre-bourgs.
- Elaboration concertée d'un règlement local de publicité.
- Habitons ensemble sous la forêt : guide pratique conçu avec les professionnels locaux.

MOBILITES :

Nos priorités : apaiser, fluidifier et sécuriser les déplacements, 365 jours par an. La compétence mobilité est exercée par la COBAN et nous déplorerons l'ensemble des mesures en parfaite cohérence avec son schéma des mobilités.

- Covoiturage intervillages, grâce à l'application « transgironde » et à l'appui des conseils de villages.
- Plan pluriannuel des aménagements, fondé sur un diagnostic des mobilités intégrant l'ensemble des données existantes (demandes individuelles transmises en mairie, propositions des associations de riverains, diagnostic plan plages...), réalisé par un expert, en concertation avec les associations, pour planifier :
 - o les solutions pour apaiser la vitesse dans les lotissements de la commune
 - o le renforcement du maillage des voies vertes et des pistes cyclables
- Maintien du bus des aînés et des navettes mises à disposition des associations locales.
- Gestion de l'information trafic en amont de la presqu'île : renforcement des liens avec la Métropole Bordelaise et les communes du nord pour l'accueil des plages océanes, partenariat avec Waze...
- Etude de la mise en place de navettes maritimes interjetées et soutien des opérations pilotes sur la navigation électrique.

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA BIODIVERSITÉ

L'urgence de la situation climatique exige de changer notre consommation des ressources et des espaces naturels. Nous protégerons –sans les sanctuariser– ses paysages et ses richesses naturelles ; et engagerons la commune vers la sobriété énergétique.

Une dimension transversale : Création d'un service environnement / développement durable en mairie.

Préserver notre biodiversité ordinaire et endémique

- Poursuite des plantations et lancement de l'opération « un arbre un enfant ».
- Poursuite de la gestion différenciée des espaces verts de la commune.
- Lutte contre les espèces invasives : arrachages ciblés, sensibilisation des habitants et des professionnels.

Lutter contre le réchauffement climatique et l'appauvrissement des ressources

- Une collectivité exemplaire : vaste plan d'économie d'énergie dans tous les bâtiments publics, zéro plastique dans les événements municipaux, flotte de véhicules éco-responsables.
- Programme de lutte contre la précarité énergétique : aide au diagnostic de performance énergétique pour tous les habitants, financement des travaux pour les situations de précarité.
- Développement de la géothermie dans le centre de Lège.
- Gestion « Zéro déchet » sur les plages océanes, en commençant par la plage du Truc Vert.
- Favoriser la réduction des déchets à la source avec la COBAN.
- Lutter contre la pollution lumineuse en baissant l'éclairage public entre 3h et 5h.

Entretien le littoral

- Façade océane : poursuivre le nettoyage ciblé des plages, en respectant la fragilité du milieu naturel et la sécurité des usagers des plages, conserver les activités existantes autorisées sur les plages dans le cadre de la délégation de service public, centraliser les demandes extérieures de nettoyage des plages.
- Façade bassin : poursuivre la concertation pour le ré-ensablement des plages assuré par le SIBA, traiter les friches ostréicoles dans les secteurs les plus fréquentés, en concertation avec les professionnels de la mer, les services de l'Etat et les riverains.
- Villages ostréicoles : diagnostic et plan pluriannuel de restauration des perrés.

Entretien et protéger la forêt

- Poursuivre la gestion équilibrée de la forêt communale, associant préservation des milieux et qualité de l'accueil du public
- Poursuivre la préservation des forêts domaniales labellisées « forêt d'exception », en partenariat avec l'ONF.
- Valoriser le rôle de la forêt comme patrimoine vivant en favorisant les initiatives culturelles (expositions, balades patrimoniales) et les actions vers la jeunesse.

SUBMERSION ET EROSION

Ces deux risques naturels qui menacent notre territoire sont pris en compte dans l'urbanisme via le PLU. Nous souhaitons poursuivre le travail réglementaire et partenarial déjà engagé, renforcer la sensibilisation du public et ouvrir le champ des possibles sur la protection et la résilience du territoire.

Submersion

- Poursuite des actions d'anticipation et de réduction de la vulnérabilité : dispositions constructives du PLU, pose de batardeaux par les services de la mairie
- Contribution aux réflexions engagées par le SIBA dans le cadre du PAPI (programme d'action de prévention des inondations), en priorité sur la résilience du territoire

PHILIPPE DE GONNEVILLE, 100% PRESQU'ÎLE

Gestion du trait de côte

Nous maintiendrons l'approche « stratégie locale », afin de capitaliser sur le partenariat technique et financier entre acteurs publics, et poursuivrons la concertation avec les associations et les riverains concernés. Dans ce cadre, nous porterons les mesures phares suivantes:

- Pointe océane :
 - o poursuivre les rechargements ciblés pour éviter tout risque de brèche;
 - o mettre en œuvre les rechargements massifs de sable, après obtention des autorisations réglementaires, le temps que soient conduites les études réglementaires sur l'allongement du musoir,
 - o puis s'appuyer sur ces données pour choisir collégalement la solution la plus adaptée.
- Ouvrages :
 - o Obtenir avant l'été les mesures de suivi prescrites par les services de l'Etat avec l'appui du CEREMA, et identifier des solutions pour le secteur de la plage du tram
 - o Prendre en charge le suivi des ouvrages, au titre de la sécurité publique.
 - o Poursuivre la concertation entre l'Etat, les riverains et la commune pour aider ces derniers à se structurer, en vue de la réalisation des travaux sur leurs ouvrages
- Mimbeau : poursuivre les ré-ensablements ciblés, le piégeage du sable éolien et lancer une étude sur l'hydraulique de la Conche.

De manière transversale, nous suivrons les travaux engagés par le Parc Naturel Marin sur l'hydraulique du bassin d'Arcachon et lancerons une étude sur la recomposition spatiale, dans un contexte législatif incertain. Nous continuerons à contribuer aux réflexions locales, régionales et nationales sur cette question clé.

INCIVILITES

Nous associerons sensibilisation et répression pour lutter contre ces détériorations du vivre ensemble

- Faire des conseils de village l'espace de dialogue privilégié pour lutter contre les incivilités quotidiennes (vitesse, bruit, conflits d'usages, occupations du domaine public). Ces instances pourront proposer des actions de terrain en lien avec le conseil municipal et les acteurs locaux concernés, à l'image d'une charte du savoir vivre ensemble mettant en lumière les spécificités de nos territoires (villages ostréicoles, comportement à vélos, activités sur les plages...)
- En matière d'urbanisme : renforcer les contrôles selon le plan de surveillance, en accord avec les services de l'Etat, et se porter partie civile dans les cas de fraude manifeste (ex : hauteurs de clôtures, coupe massive d'arbres, constructions illégales).
- En matière de sécurité : développer la vidéoprotection sur des sites ciblés et élargir les horaires de la police municipale hors saison.

Ces propositions sont fondées sur notre expérience et sur les échanges conduits depuis de nombreux mois avec les habitants de notre commune. Forts de ces deux piliers, nous avons conçu un programme ambitieux et pragmatique. Pour le mettre en œuvre, nous nous appuierons sur une équipe compétente, engagée et représentative de nos villages et de nos parcours de vie. Ces femmes et ces hommes travailleront au service de l'intérêt général, dans un souci de dialogue, de transversalité, de pragmatisme et d'équilibre.

Soyez assuré, Monsieur le Président, de notre engagement en faveur d'une presqu'île préservée et apaisée sur laquelle il fait bon vivre, tous ensemble.

Philippe de Gonneville



